

DENSITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

EXPERIENCES, REFLEXIONS ET POINTS DE VUE D'ARCHITECTES

Gérard Ringon

Sociologue
chercheur associé au Laboratoire PAVE
(Professions de l'Architecture, la Ville et l'Environnement)
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

Cette recherche a fait l'objet d'une **convention d'étude signée en juillet 2008**

Entre Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine, dont le siège social est situé 1 place Jean Jaurès, 33000 Bordeaux, **d'une part**

Et Le Bureau d'Etudes Sociologiques – Christophe Beslay, 23 rue d'Orléans, 31000 Toulouse
Tel/Fax : 05 61 23 31 97, Portable : 06 75 02 64 24 , beslay@univ-tlse2.fr
N° Siret : 339 307 548 00059 représentée par M.Christophe Beslay, sociologue, **d'autre part**

Cette convention précisait que le travail de recherche était confié à un sociologue prestataire, **Gérard Ringon** ringon@club-internet.fr

Novembre 2008

Sommaire

1 – L’objectif de la recherche et son contexte	p. 3
2 – La démarche de l’enquête	p. 4
3 – Des opérations diverses : présentation d’ensemble	p. 5
4 – Jeux d’acteurs : les architectes et leurs partenaires	p. 10
5 – Le travail d’architecte et le développement durable	p. 15
Bibliographie	p. 24

1 – L'objectif de la recherche et son contexte

Les objectifs de la recherche qui nous a été confiée étaient ainsi énoncés dans la convention d'étude :

«Il s'agira :

- *de mesurer l'apport des concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes) dans l'élaboration de concepts et de formes urbaines pour un habitat durable, c'est-à-dire économe en espace (densité), en réseaux (adduction d'eau potable), en transport...*
- *d'identifier les motivations des intervenants à travers non seulement le projet en question, mais aussi le cursus et l'expérience professionnelle, voire l'engagement associatif,*
- *de jauger la capacité d'innovation et d'adaptation de la profession face aux problématiques de développement urbain lié à la densité et plus largement au développement durable appliqué à l'urbanisme».*

Cette étude accompagne et développe plusieurs actions du CAUE 47, notamment la mise en place de «l'observatoire de l'urbanisation en milieu rural» qui présente sur un site internet des opérations réalisées ou en cours de réalisation dans des bourgs et des villes de taille moyenne... Cet observatoire est un outil qui vise à partager des expériences, à les diffuser et à en débattre, mais aussi à favoriser la mise en place d'opérations où le développement urbain est pensé de manière nouvelle, en l'associant étroitement à la notion de développement durable.

Cette notion de développement durable est devenue omni-présente, de nombreux domaines de connaissance s'y réfèrent et de nombreux acteurs professionnels, politiques et institutionnels s'en sont emparés. Mais déjà en 2003, la difficulté à utiliser cette notion, devenue incontournable était soulignée dans le *dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : «sa banalisation en affaiblit la portée. L'attitude vis-à-vis du développement durable a basculé passant du rejet hostile à l'acceptation tranquille d'une doxa molle. La notion rejoint le monde des évidences et vérités consensuelles, sans que ses implications soient acceptées ni même souvent pesées... »

Les variations dans les définitions et dans les formes d'actions qu'elles impliquent à des échelles très diverses, la manière dont s'y mêlent des implications politiques et économiques, contribuent à la difficulté d'utilisation, et rendent d'autant plus urgente son examen.

Pour en revenir au champ d'intérêt qui est ici le nôtre, les conclusions de l'enquête récente publiée par «l'Observatoire de la profession d'architecte 2008 » soulignent que les architectes ont été gagnés au développement durable, mais les généralités de ces conclusions soulèvent des interrogations sur un consensus dont on ne sait trop ce qu'il recouvre.

Rappelons quelques données de cette enquête :

- Pour 50% de l'échantillon des architectes interrogés, «la prise en compte de la qualité environnementale et du développement durable » est le facteur qui a une influence très importante sur la manière dont s'exerce leur métier ; et pour 40 autres %, ce facteur a une influence assez importante.
- 96 % des interrogés sont favorables à « la prise en compte de la qualité environnementale et du développement durable ».
- 43% considèrent que « dans leurs pratiques professionnelles au quotidien » ils tiennent « beaucoup compte du développement durable », et 40% « en tiennent assez compte » .
- Une question invitant à qualifier l'importance respective accordée à divers aspects référés au développement durable, établit les distinctions suivantes : « l'utilisation des énergies renouvelables pour l'alimentation énergétique des bâtiments » est le plus mentionné avec 70% de choix. Ensuite vient « le recours à des matériaux non polluants » avec 53% ; et puis plus loin « l'intégration culturelle des bâtiments dans leurs territoires » avec 22% . Et enfin l'implication « des habitats urbains dans la mixité sociale » bénéficie de 19% de choix et « la concertation locale dans les programmes de construction », de 12%. Ajoutons que le commentaire qui accompagne la distribution des réponses à cette question - « ce n'est pas dans les dimensions politiques que s'exerce aujourd'hui principalement le métier » - est intrigant mais trop vague, car il serait souhaitable que cette distinction entre des dimensions politiques et d'autres, soit précisée.
- Dernière donnée de cette enquête que nous retenons : pour 60% des architectes interrogés, « la problématique du développement durable dans la formation initiale et continue des architectes » devrait

occuper une « place importante », et pour 29%, cette place devrait être « essentielle ».

A lire les données de cette enquête, on pourrait croire que l'affaire est entendue et que les architectes ont massivement intégré les problématiques du développement durable, mais sans que nous sachions bien ce que cela recouvre. Cette *doxa* évoquée plus haut qui tend à faire du développement durable une référence obligée, ne concerne-t-elle pas les architectes au même titre que de nombreuses autres catégories professionnelles et sociales ?

2 – La démarche de l'enquête

L'enquête s'est adressée à des architectes qui sont les maîtres d'œuvre d'une opération, réalisée ou en cours de l'être, qui figure, pour la plupart d'entre elles, sur le site mis en place par le CAUE. Le choix des architectes rencontrés s'est fait en relation suivie avec Paul Vo Van, Directeur du CAUE.

Le but de l'entretien n'était pas seulement de s'arrêter sur l'opération en elle-même, mais d'engager à partir de ce qui pouvait être dit à son propos, une exploration plus générale sur les thèmes correspondants aux objectifs fixés à la recherche.

Cette enquête s'est déroulée sous forme d'entretiens d'une durée d'environ 3/4 d'heure avec onze d'architectes. La trame des entretiens qui pour la plupart d'entre eux se sont déroulés dans une rencontre en face à face, a été constituée sur quatre thèmes qui nous semblent correspondre aux objectifs de la recherche énoncés ci-dessus.

1 – La qualification de l'opération : Il a d'abord été demandé à chaque architecte de présenter l'opération dont il est le maître d'œuvre, pour en dégager les grandes caractéristiques et les principes. Nous attendions de cette présentation qu'elle permette aux maîtres d'œuvre de mettre en valeur les lignes directrices de leur réalisation, notamment sur le plan de la densité et du développement durable.

2 - Le maître d'œuvre et les autres acteurs : les architectes maîtres d'œuvre se sont situés dans un jeu de divers acteurs qui furent parties prenantes de l'opération : maître d'ouvrage, services publics, professionnels, etc...En posant cette question, il s'agissait d'éclairer les rapports entre ces acteurs pour comprendre leur rôle spécifique dans la définition et la mise en place du projet.

Les deux thèmes suivants invitaient les architectes à s'exprimer plus largement sur deux points :

3 – La place de cette opération dans leur parcours professionnel, notamment avec ses aspects novateurs par rapport à des réalisations antérieures.

4 – Leurs réflexions et leurs positions sur les thèmes de la densité urbaine et du développement durable.

La lecture des entretiens permet de se rendre compte que nous avons suivi assez précisément cette trame. Parfois elle a été un peu bouleversée, et on peut le constater dans la présentation des comptes rendus d'entretiens où, dans certains cas, les thèmes abordés se renvoient les uns aux autres, se chevauchent et se trouvent rassemblés dans le même paragraphe.

L'analyse que nous proposons de ces entretiens, s'appuie sur un rapprochement et une comparaison pour mettre en évidence les différences et les similitudes. Nous souhaitons à la fois respecter la singularité des expériences et des points de vue de nos interlocuteurs, tout en menant un travail de mise en relation nécessaire qui doit permettre d'éclairer les questions posées dans cette recherche, sans pour autant établir d'échelle ni de hiérarchie entre les points de vue et les expériences. Ces analyses seront illustrées par de nombreux extraits des entretiens.

3 – Des opérations diverses

Pour présenter les opérations, nous proposons trois points de vue.

A - Une image générale des opérations

- leur lieu d'implantation et la taille des communes :

- 4 opérations sont situées dans des communes rurales de moins de 1000 habitants :
Miribel-Lanchâtre, Saint-Aubin, Silfiac, Thégra
- 5 dans des communes de moins de 5000 habitants, 4 d'entre elles étant proches ou même appartenant à des zones urbaines plus vastes.
Bon-Encontre, Cransac, Foulayronnes, Mimizan, Quinsac
- 1 dans une commune qui est un chef lieu de département.
Cahors.

- la taille et la nature des opérations et les missions confiées aux architectes

7 opérations comportent entre 8 et 30 logements de statut et de formes diversifiées ; il est envisagé pour certaines d'entre elles un développement possible au cours du temps, en fonction des demandes : Saint-Ferréol à Bon-Encontre, Le Payrat à Cahors, Miribel-Lanchâtre, Quinsac, Saint-Aubin, Silfiac, Thégra.

A ces logements, peuvent s'ajouter divers équipements publics, des lieux de travail : Miribel-Lanchâtre, Quinsac, Thégra.

2 opérations sont d'une taille plus importante, l'une de 112 logements à Foulayronnes, et l'autre de 400 logements aux Hournails à Mimizan.

Les missions confiées aux architectes se présentent suivant diverses configurations ; limitons nous à énoncer le contenu de ces missions, et plus loin nous y reviendrons plus longuement pour en analyser les implications et les prolongements éventuels :

- **des missions de conception de l'aménagement d'ensemble** - Trois exemples de ce cas de figure : à Mimizan, c'est un marché de définition qui a été confié à l'architecte pour la conception d'ensemble. C'est le même cas de figure pour l'éco-quartier de Saint-Ferréol et l'opération de Silfiac.

A Cransac, la mission confiée à l'architecte concerne la question de l'insertion dans le site.

Ces missions comportent outre une représentation de la proposition, un cahier des charges présentant les implications des choix faits.

- **des missions de conception qui associent à la fois l'aménagement de l'ensemble et la maîtrise d'œuvre partielle ou complète des habitations et éventuellement d'autres édifices** : Foulayronnes, Le Payrat à Cahors, Miribel-Lanchâtre, Quinsac, Saint-Aubin, Thégra.

B – Un inventaire de mots pour qualifier des opérations

Pour présenter leur opération, les architectes ont construit des récits qu'ils ont développé autour de quelques termes qui s'articulent entre eux pour en donner le sens. La portée de ces termes était très diverse : ils renvoient à des formes, à des usages et des pratiques sociales, à des constats, à des manières de faire, à des projections et à des volontés, etc... On pourrait dire que tout projet est sans doute constitué par la manière dont s'articulent entre elles quelques notions. Au fil de la lecture, nous avons relevé quelques-uns de ces termes prononcés par nos interlocuteurs qui nous semblent des points d'appui et des repères. Ce relevé de mots ne correspond pas à une fréquence d'apparition.

- l'insertion dans le site, le paysagement, un territoire,
- finir la ville, une extension de village, une greffe,
- la densité, cette densité qui fait peur, des typologies d'habitat, la mitoyenneté, la maisonnée, la mixité, la mixité jeunes/vieux, une architecture du quotidien,
- des parcours piétons, un maillage de cheminements piétons et vélos, un urbanisme d'impasse, la hiérarchisation des voies, le traitement des espaces publics, la transition espace public/espace privé,

- un monde-voiture,
- la récupération des eaux pluviales,
- l'éco-construction, un éco-quartier,
- la concertation, des scenarios, un cahier des charges.

C- Fragments d'entretiens pour présenter les opérations

Autre manière d'entrer dans les opérations, lisons quelques fragments de chaque entretien qui en tracent des lignes importantes.

Les Hournails à Mimizan (40)

« D'abord avoir un quartier dense qui a permis de conserver 40% d'espaces publics de nature qui sont des espaces de compensation de la densité »,

« C'est aussi une façon de finir la ville (...) c'était un terrain prévu à l'urbanisation depuis longtemps, mais qui appartenait à l'ONF ; c'est essentiel que la mairie ait pu acquérir ce foncier là, et la mairie a dit : on va arrêter de consommer du territoire et de faire les mêmes idioties pavillonnaires. On va bien faire les choses, avec densité, pour ne pas gaspiller ce territoire »,

« Tout un travail sur les typologies d'habitat (...) qui va de la maison individuelle (6 ou 7) à la maison jumelée, à des maisons de ville mitoyennes, à de l'individuel superposé, avec des maisonnées qui regroupent 5 à 6 logements, type les grosses maisons balnéaires arcachonnaises(...) ce sont des petits collectif qu'on a repris de manière contemporaine ».

« Autre caractéristique, on a tissé des parcours piétons, ce n'est pas un quartier fermé sur lui-même ; c'est un quartier dessiné sur un maillage de cheminement piéton et vélo ».

« La mixité pour moi : la plupart du temps, les opérations ne sont pas dans la mixité (...) Les habitats vont du T1 au T7. Ceci permet une mixité sociale. Dans le temps, permettre un parcours résidentiel à l'intérieur du quartier

« Au moment du concours, on a fait tout un travail d'interview sur tous les acteurs du tourisme, les agents immobiliers, les notaires, les agences de voyage ».

Foulayronnes (47)

« Du point de vue de l'urbanisme, l'entrée du projet, ça a été de répondre à un programme qui avait été établi et fixait un nombre d'ambitions, en termes de diversité des formes urbaines et des façons d'habiter. Il y avait à la base une mixité dans le programme, on avait à la fois du logement collectif locatif social, du logement banalisé, ensuite une partie de logements individuels locatifs particuliers destinés aux pompiers, et enfin un troisième public, les étudiants avec un îlot destiné à accueillir une douzaine ou une quinzaine de logements étudiants, et ensuite des parcelles en accession en construction libre, mais avec un cahier des charges répondant aux enjeux du PUCA sur l'évolution du tissu, la possibilité de redivision, disons partir à contrecourant de la maison posée au milieu du terrain(...)

Là, on a essayé de répondre en fonction des caractéristiques du site et d'un parti qui s'articulait autour de l'espace public, principalement autour de ce qu'on a appelé les jardins de proximité qui sont en fait des cœurs d'îlot verts qui donnent accès aux jardins des logements, mais qui ne sont pas des espaces privés au sens de l'occupation, attachés à la maison, mais des espaces communs ouverts aux pratiques, aux traversées. Les limites sont marquées par des haies. Les jardins individuels sont rattachés aux logements, et à ce jardin commun accessible à tous.

Il y a la hiérarchisation des voies, cette allée principale, des voies secondaires qui avaient pour objectif de desservir la couronne du pavillonnaire implantée sur la périphérie. Ensuite des voies tertiaires de desserte avec une petite placette en partie centrale. »

Miribel-Lanchâtre (38)

« Le point de départ le plus important, c'est la démarche de concertation. Ce projet a été initié par le CAUE de l'Isère qui a proposé de faire un appel d'offre architecte pour faire ce lotissement communal et nous, on a présenté notre offre en mettant en avant comme principe l'importance d'engager un processus de concertation. Les élus étaient sensibles à ce genre de démarche. Nous, c'était notre pratique par

ailleurs et on sentait qu'on pouvait être entendu sur un projet de ce type là ; c'est une des premières fois où ça a été si clairement établi l'idée de fonctionner avec des scénarios contrastés : d'abord faire ce diagnostic, et puis travailler sur des scénarios, avec l'idée de partager un regard sur un territoire de manière à avoir un langage commun pour échanger avec les habitants et les élus...

Ensuite dans la démarche de développement durable, c'est basé à la fois sur l'importance d'impliquer une population dans le projet pour qu'il soit approprié, pour qu'il soit porté et enrichi ensuite par les habitants, et en parallèle développer des notions HQE, matériaux sains qu'on aborde en même temps et qu'on présente dans les phases de concertation à la population.

Un des grands débats, une volonté forte, c'était de réussir la greffe, de faire en sorte que cette extension fonctionne avec le village et l'enrichisse. Du coup tout ce qui a été déplacement a été un élément important pour essayer de voir quelle était la meilleure solution : par exemple avec l'effet du cul de sac avec lequel, de toute évidence, il n'y avait pas une liaison efficace en terme d'activité ».

Silfiac (56)

« Il y a toujours la question récurrente de la place de la voiture dans ce type de lotissement, quelle priorité on donne à l'habitant par rapport à cette espèce de fonctionnalité de transport qu'est l'automobile. Notre souci était de créer un lieu de vie pour l'humain, c'est l'humain qui est au centre et après on se pose la question de savoir ce qu'on fait de la voiture : est-ce que ce sont les voiries qui doivent tracer le dessin, ou est-ce que cette voiture qui est un outil indispensable, on s'en accommode sans savoir ce qu'il en sera dans 20-30 ans (...) c'est toujours la place de la voiture et aussi en réaction avec tout ce qui a été bâti, urbanisé ces 20 à 30 dernières années dans les lotissements, on a bien vu : ce qui est l'élément structurant du lotissement, c'est la voie qu'on appelle d'ailleurs voie structurante (...) comme par hasard.

Les constructeurs de maisons qui ont développé ce modèle, ils ont mis un garage attenant à la maison avec un passage, une porte, et dans ce garage on trouve tout sauf une voiture. La voiture scotche le trottoir qui n'est pas fait pour ça. Moi, j'ai une problématique qui me suit depuis 25 ans et un peu plus, c'est la relation entre l'habitat et la santé, et quand on met une voiture dans un garage avec une porte séparative entre le garage et l'habitation, il y a une migration des vapeurs de carburant et on connaît la toxicité de ces produits là.

Nous on s'est dit, cette voiture on va pas la rentrer sur les lots, et on essaie de limiter l'emprise des voies pour ne pas lui donner la part belle., et aussi on imperméabilise moins les sols, on gère mieux la collecte des eaux de ruissellement, etc... »

Thégra (46)

« Il y a 500 habitants, un médecin, une école, une boulangerie, un coiffeur sur la place, un bar, un restaurant. Il y a une petite industrie sur la commune, ils font du tertiaire, des trucs de sécurité (...) Il (le maire) m'explique qu'il faut pouvoir loger les vieux et des jeunes aussi. Peut-être on pourrait imaginer : les vieux ont besoin de s'occuper, et est née l'idée de dire : les vieux sont là et le matin les jeunes regarderaient s'ils ont ouvert les volets, et que le vieux pourrait garder les gamins du jeune couple. Est née l'idée « des logements intergénérationnels », j'ai dit : ça me plaît pas le nom. C'est une histoire : mon père avait fait à Tours une thèse de médecine rurale et il avait un truc : ça s'appelait la maisonnée(...). La maisonnée, c'est deux logements de plain pied, 2 T2, 48 m2 pour les personnes plutôt âgées, et à l'étage 1 T3 et un terrasse. En tout il y a 3 maisonnées avec 9 logements. Ceux d'en bas ont un jardin ; ceux de l'étage ont un jardin ouvrier à côté».

Saint-Ferréol (47)

«La mission d'ensemble est incluse dans ce projet, j'ai la mission d'avoir la vision d'ensemble de tout le quartier avec l'école dedans. Un éco-quartier à Bon-Encontre, ça résulte d'une volonté des élus, surtout d'une élue régionale qui est Verte ; elle est très mobilisée pour répondre à cette dynamique des éco-quartiers, elle a convaincu l'équipe municipale pour réaliser ce projet. La difficulté que j'ai eue moi pour composer l'éco-quartier dans son ensemble avec l'école comprise, il y avait une pression du maire pour réaliser l'école très rapidement à la rentrée 2009. Donc les architectes ont été beaucoup plus vite que moi, et donc j'ai été un peu en chevauchement par rapport à eux, je n'ai pas eu toute liberté pour composer le quartier avec l'école. J'ai été obligé de prendre en compte l'école

comme étant positionnée. Une fois que l'école a été implantée, j'ai pu arpenter le site pour explorer toutes les pistes de ce quartier(.....) j'ai instauré le principe d'ateliers. Régulièrement, on a déjà le troisième atelier, on a égrainé toutes les thématiques qui composent un éco-quartier »

Cransac (12)

« La question de l'insertion n'avait pas tellement été posée. Ça a été posé comme beaucoup de fois sur le développement durable, la question de l'énergie, des déchets, des questions très environnementales, mais la question du paysage et de l'insertion était peu posée. Ils avaient confié la mission auparavant plutôt à un bureau d'études de géomètre, et il y a eu un avis négatif du paysagiste-conseil... Et donc il y a eu une sorte de clash. Il y a eu un an de discussion pour savoir comment la chaudière-bois va marcher, quels étaient les critères énergétiques, les critères que l'on a tout le temps maintenant – comment on récupère les eaux - des choses traditionnelles qui ne sont presque pas de notre ressort (...). L'insertion, c'est la configuration du site. En gros ils faisaient passer une route. Ils faisaient un geste fort, mais mal fait. Nous, on fait un geste fort une sorte de belvédère très visible, mais on le fait autrement, et il sert aussi de promenade aménagée. Il fallait intervenir fortement pour le rendre aménageable, mais c'était une manière routière de la faire. De cet événement, on a créé un espace public, une promenade, mais c'est différent.. On a la ville, le parc. On a regardé de manière plus large, les accroches à la ville, ça aussi c'est de l'insertion. On a regardé comment on aménageait ce pan de montagne et comment le lotissement venait ici. »

Quinsac (33)

« (...) le projet du maire, c'était de construire quelque chose, et on le lui a assez reproché. Quinsac était un endroit relativement préservé du premier boum de l'urbanisation parce qu'il n'y avait que le Pont de Pierre (de Bordeaux) à l'époque et c'est resté préservé (...). La vigne continue à fonctionner ; c'était pas une banlieue quelconque. Donc il y avait une opposition dont le propos était de dire : il faut rien faire, sauf que ce sont des gens qui ont vendu leurs terrains pour bâtir des maisons qui ont salopé le paysage. A un moment il nous a dit : faites nous un projet. Donc on a commencé à travailler là-dessus, ceci en 2003. Il n'est plus maire depuis les dernières élections. Il était maire quand l'opération a été livrée (...) Parallèlement, on avait eu affaire à l'Habitation Economique (devenue depuis Logévie), et il se trouve qu'il y avait un jeune mec monteur d'opération. On avait dit au maire de se rapprocher d'eux et on est tombé sur ce type très intéressant qui a fait une vraie étude préalable dont le contenu était intéressant ; depuis il est parti dans le privé (...) C'est à partir de cette étude qu'on a commencé à travailler. L'idée qu'on avait tous les deux c'était de faire une extension de village ».

« Dans l'étude, il y avait une volonté de densité, on envisageait un nombre de logements relativement important qu'on a d'ailleurs augmenté. On jouait sur des calculs, on a fait des reports de SHON. C'était une volonté du maître d'ouvrage de densifier et la particularité c'était aussi d'offrir du logement pour personnes âgées. D'où un programme mixte qui associe des personnes âgées, des petits logements pour les personnes âgées, des familles monoparentales, et puis du logement social classique pour des familles. La volonté du maître d'ouvrage c'était la densité, et un programme de petits logements. C'était à la fois traiter un équipement municipal, un club 3^{ème} âge, un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), on a eu également un projet déposé ici mais qui ne fait pas pour des problèmes de financement, c'est une crèche (...). On a eu la maîtrise d'œuvre en même temps, et aujourd'hui l'aménagement de l'espace public. Le projet est fait qui fait partie intégrante notre opération de logements, et également de l'aménagement du CLSH, et de l'accès aux écoles qui est ici ; il y a une globalité au niveau de la maîtrise d'œuvre (...)

Le caractère essentiel c'était le côté global du projet qui comprenait des équipements publics, du logement et de l'espace public».

Saint-Aubin (47)

« (...) L'urbanisme, le paysagement : les points suivants ont été considérés comme essentiels : la

préservation du capital nature, la création de circulations douces, c'est à dire la création d'un cheminement piétonnier qui(...) arrive ici pour aller jusqu'au village. Depuis le dernier lot, on a un chemin continu piétonnier voir handicapé, skate board, qui sont des espaces différenciés de la voie routière sans être totalement séparés.

En face le tri sélectif où les gens peuvent aller porter à pied leur tri.

Utilisation réduite des ressources en eau, on a pour chaque lot, une cuve de 7m3 pour faire de la récupération d'eau pluviale.

Orientation au Sud : faire l'aménagement dans la longueur (vu la configuration de la parcelle), et créer une rue qui dessert de chaque côté des lots.

Les surfaces des lots sont comprises entre 1600 et 3100 m2, ce qui permet de varier l'offre en espérant une mixité.

Il a été défini dans chaque lot une zone constructible, une zone non aedificandi, une obligation d'alignement. Pour ne pas avoir de dispersion sur les lots, il y avait une organisation visuelle de l'espace bâti....J'ai mis dans le cahier des charges qu'on était obligé de s'aligner aux 2/3 pour qu'on ait des possibilités d'architecture avec des décrochements... On a essayé de créer des lots en bandes et les entrées de chaque lot ici sont en retrait et appartiennent à la partie commune pour pouvoir se garer avant d'entrer : 2 fois 2 voitures... C'est une obligation sur les lots d'avoir un retrait, et on l'a figé dans le projet (...) »

Le Peyrat (46)

« ...Donc une personne (le maître d'ouvrage) avec qui on avait l'habitude de travailler en confiance, sensible à l'architecture, motivé par l'habitat social. On a décidé de faire quelque chose dense (25 000 m2). Des maisons avec des espaces extérieurs qui fassent partie intégrante de chaque lot. Une réflexion que j'avais eue en voyant notre opération et d'autres opérations d'habitat social, c'est que souvent les espaces extérieurs ne sont pas traités, intégrés au logement, ça se borne très souvent à un carré de pelouse devant ou autour des maisons cerné juste par un grillage, des fois rien, à part quelques sapinettes. Ça donnait une assez mauvaise image de l'habitat social. Là, pour structurer l'ensemble, on a décidé que toutes les maisons qui sont, somme toute, assez classiques, de les relier par des maçonneries de pierre de façon à recréer un vrai espace extérieur qui fasse partie des logements et qui à la fois le cache entre guillemets, fasse un espace assez privé, intime et qui ne soit pas trop donné à la vue à partir de l'espace public, ce qui permet de donner une image plus belle de l'habitat social quelque soit la façon d'habiter des gens...

(...) Les parties publiques ont été relativement soignées dans la mesure où on a fait des allées semi-piétonnes entre les maisons, un grand espace public central, une sorte de place qui est au milieu de ces trente maisons pour que les enfants puissent gambader, un espace qui respire, et on a paysagé un peu les espaces publics en sortant du schéma classique, il y a pas de trottoir. Chaque logement dispose d'un garage fermé qui s'ouvre directement sur l'espace public et qui est une transition entre le logement et le jardin, il s'ouvre par l'arrière sur l'espace du jardin, le garage qui sert en fait de rangement pour le jardin, pour la cuisine, une sorte de buanderie. On s'est aperçu que ces garages, c'était la liaison avec l'espace public, du fait que les maisons sont fermées, il y a pas d'ouverture directement sur la rue à part la porte d'entrée, l'ouverture c'est le garage et il sert de lieu pour bricoler...c'est un peu le lien avec l'espace public. La porte du garage reste très souvent ouverte, les gens bricolent à l'intérieur avec les voisins qui viennent, ça donne une certaine ambiance qui est pas mal ».

4 – Jeux d'acteurs : des architectes et leurs partenaires (maîtres d'ouvrage, professionnels, etc...)

C'est un constat commun, fait depuis longtemps, de l'importance que revêt pour les architectes, le rapport avec leurs partenaires notamment avec ceux qui sont leurs commanditaires, la maîtrise d'ouvrage. C'est un sujet sur lequel les architectes peuvent longuement parler. Ce rapport qui peut se développer de manières très diverses entremêle de multiples dimensions : on peut y débattre des finances, de la mission confiée et du programme de l'édifice à construire, de ses usages et de son esthétique, du chantier dans son déroulement et ses délais.

Dans cette recherche, nous faisons l'hypothèse que ce rapport avec les commanditaires est d'une acuité particulière parce que nous sommes dans des programmes innovants d'où peuvent surgir des doutes et des interrogations qui vont se répercuter dans ce rapport entre architectes et commanditaires.

Notons aussi qu'interviennent aussi d'autres acteurs professionnels. Plusieurs architectes mentionnent le travail avec un paysagiste. Ces coopérations prennent plusieurs formes : dans deux cas, un paysagiste est intégré à l'agence ; dans les autres cas, il s'agit d'une association constituée pour répondre à la mission. Certains insistent sur la pluridisciplinarité nécessaire dans leurs démarches et en donnent quelques exemples. Nous pensons que ces coopérations prendraient plus d'importance ; certaines d'entre elles, notamment celles qui concernent les dispositifs techniques des opérations se heurtent à des clivages entre architectes et bureaux d'études dont il sera question plus loin.

Les commanditaires des 10 opérations appartiennent aux collectivités locales et à des organismes para-publics : 8 ont été commanditées par des communes et relèvent donc du pouvoir des maires et de leur conseil municipal. Les deux autres relèvent du secteur para-public ; un office et une société HLM sont les maîtres d'ouvrage. Ajoutons qu'à ces commanditaires sont associés dans plusieurs cas des organismes, notamment des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui les ont conseillés pour mettre en place ces opérations.

Les engagements et les implications de tous ces commanditaires, considérés à travers les propos des architectes qui ont travaillé avec eux, offrent des variations importantes. Une recherche, à laquelle nous avons participé, sur la maîtrise d'ouvrage dans les petites communes de Midi-Pyrénées (2000), montrait l'importance des relais professionnels et institutionnels aux différents moments du processus de réalisation (définition de l'intention, programmation, concours de maîtrise d'œuvre, chantier), pour mener à bien une réalisation.

Les situations rencontrées dans la présente enquête, plusieurs configurations.

Un manque d'aide à la maîtrise d'ouvrage

Dans deux réalisations, les architectes relèvent des imprécisions et des manques sur certains points qui concernent directement les aspects référés au développement durable. Les maîtres d'ouvrage ont certes le souci de réaliser l'opération, en s'assurant que sa faisabilité technique et financière s'engage bien sous la responsabilité du maître d'œuvre, mais l'échange rencontre des limites dont les architectes décrivent les conséquences sur leur propre travail.

« L'organisme(...) ce n'est pas un gros organisme rôdé, il travaille beaucoup en milieu rural, pas forcément dans des processus complexes. Il travaille plutôt sur des opérations de 20 à 30 logements, et là tout d'un coup il y avait à visualiser un terrain, avec presque 130 logements. Ils avaient la volonté d'avoir plusieurs réponses, et il y a eu un oral pour expliquer ce qu'on a voulu faire. On a défendu nos idées, que l'on répondait au programme. Et on a été désigné (...)

« La HQE, il y a la partie conception, et la partie assistance à maîtrise d'ouvrage. Les vraies démarches HQE, quand elles sont menées avec une AMO (aide à la maîtrise d'ouvrage) qui fixe des objectifs, des éléments, on peut en tant que maître d'œuvre se positionner, mais quand il n'y a pas d'objectif ou d'attente, c'est pratiquement le maître d'œuvre qui fait le cahier des charges : j'aime le solaire, je vais vous faire (...) Mais dans les maîtres d'ouvrage que l'on a aujourd'hui, il manque un chaînon celui de l'AMO qui va examiner une situation et fixer des objectifs ?

Non, il n'y avait pas d'attente d'une AMO ; c'est un petit plus qu'on a essayé d'apporter par conviction ».

« La demande de la mairie était de faire 20 lots sur ce terrain très en pente en tenant compte d'une pré-

étude faite par le CAUE, essayant d'avoir une première approche de développement durable... » Mais sa proposition d'assurer une mission de suivi de l'application du cahier des charges qu'il a élaboré concernant notamment l'implantation des maisons et leur mitoyenneté, n'a pas été retenue : « C'est la culture de l'architecture qui n'est pas ancrée en France, de missionner des personnes ». Il relève aussi que plusieurs propositions, qui auraient permis d'affirmer de manière plus franche le caractère du lotissement, ont été refusées : « Ils ne connaissent pas le développement durable (...) Ce que j'ai proposé qui n'a pas été retenu, c'est une chaufferie centralisée, ça aurait été intéressant : l'avantage, c'est une économie d'échelle ».

Affinités autour d'un lieu entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre

Nés parfois de côtoiements et aussi de collaborations répétées entre ceux qui vont en être les acteurs, des projets s'élaborent traduisant la compréhension partagée d'un même territoire.

C'est ce que nous raconte l'un des deux architectes, maître d'œuvre à Quinsac, de plusieurs opérations (équipements, espaces publics, logements) qui s'articulent entre elles prolongeant le centre du village : *« J'étais conseiller municipal ; il y a eu un maire qui était conseiller municipal en même temps que moi, qui pour tout dire était le communiste du coin et qui un jour s'est retrouvé maire parce qu'il était passionné par le village, et désintéressé. Je remonte aussi loin parce que j'avais pas mal d'échange avec lui, bien que n'étant plus dans le conseil, et j'étais pas du tout de son bord, mais c'est pas le problème. Il me posait des questions comme il le faisait avec beaucoup de gens(...) Le maire, son dada c'était le logement social, et c'était au début des communautés de communes ; cette maison là,, il voulait l'aménager pour faire un centre de loisir, ce qui a été fait , et en plus on avait un projet de crèche. La mairie, et l'accueil péri-scolaire, tout cela juxta les écoles et notre opération ici qui était sur un terrain communal(...) le projet du maire, c'était de construire quelque chose, et on le lui a assez reproché.*

A un moment ils nous a dit : faites nous un projet.. Donc on a commencé à travailler là-dessus, ceci en 2003.

Parallèlement, on avait eu affaire à l'Habitation Economique (devenue depuis Logévie), et il se trouve qu'il y avait un jeune mec monteur d'opération. On avait dit au maire de se rapprocher d'eux et on est tombé sur ce type très intéressant qui a fait une vraie étude préalable dont le contenu était intéressant.... C'est à partir de cette étude qu'on a commencé à travailler. »

Autre exemple : celui de Thégra avec l'étonnant récit de la dynamique communale sur laquelle vient se greffer l'action de l'architecte : *« Thégra, on peut pas échapper à ce village qui est très particulier, où il y a une forte cohésion associative, municipale depuis des années, avec une équipe municipale qui a changé, mais dans une continuité avec des gens qui sont investis dans leur lieu, totalement, de tout temps. Il y a 500 habitants. Ils disent : « on a une pression foncière, on est capable d'accepter 50 habitants, mais pas plus aujourd'hui, il faut du temps pour intégrer, pour faire venir les gens ; nous on est là, on a une vraie vie associative, une vie de village forte, elle est pas rétrograde ou réactionnaire, c'est pas un repli sur soi, mais comment on assied des positions ». Quand le boulanger a fermé, a pris la retraite, ils ont dit : « nous un village sans boulangerie, c'est pas possible ». Qu'est ce qu'ils font ? ils vont chercher un boulanger contre la Chambre des Métiers qui a dit : il y a assez de boulangers, on va vous mettre un dépôt de pain. Pas question, ils ont trouvé un boulanger, on l'installe dans l'ancienne école-mairie en 4 ou 5 mois. C'est un lieu patrimonial très fort, il y a une église superbe, un château superbe, tout ça sur la place du village. Devant il y a une mairie 1900, la première école publique qui vient un peu masquer le château et l'église, et aussi l'école catho qu'il y avait. On trouve un boulanger ; il vient du nord de la France, ils vont lui faire des stages en Auvergne avec la chambre des Métiers de la Corrèze, je sais pas par quel biais. Et on l'installe ; ça se passe bien. Parallèlement à ça, ils disent : « pourquoi on aurait pas un médecin », ils ont trouvé une fille qui est généraliste et qui vient s'installer.*

Cette idée de la densité, elle commence là, c'est de dire : on a fait une boulangerie qui a coûté relativement cher, ça aurait été plus simple de faire un hangar à l'entrée du village, non il était pas question. On peut faire venir des gens de l'extérieur, mais il faut prendre le temps. Un jour ils me disent : « on est plus tout jeunes, le milieu agricole financièrement c'est pas brillant » ; ils avaient fait une école, il y a 7 ou 8 ans, c'est révélateur. « Quand j'ai fait l'école, me disait Bergougnoux, qu'il n'y avait que des vieux dans ce village et qu'il n'y aurait jamais un jeune, et il faut qu'on l'agrandisse ». A l'époque, on

disait qu'on allait la transformer en maison de retraite ».

Des maîtrises d'ouvrage engagées dans la réalisation d'éco-quartiers

Le thème de la densité a été abordé d'emblée dans tous les entretiens. Il faut dire que les opérations choisies le furent d'abord sur ce critère. Mais la suite des entretiens traduit tout un ensemble de variations quant aux autres composantes de l'opération, qui se réfèrent au développement durable.

Le choix du maître d'œuvre peut alors donner lieu à une recherche appuyée sur des références. A Silfiac, c'est le maire qui engage seul un processus ; il s'informe en allant voir les réalisations de deux autres villages bretons :

« A Silfiac, c'est le maire qui a porté le projet un peu tout seul, je veux pas dire contre tout le monde, mais c'est un peu ça, et à Langouet aussi. Ce qui est intéressant c'est que Serge Moello, le maire, s'est construit sur et autour de ces projets là. Sa culture partagée à laquelle on fait souvent référence parce qu'elle manque terriblement, il ne l'avait pas, je pense qu'il a, si on va vraiment au fond du sujet, il a saisi une opportunité. Il avait une sensibilité à être attentif à ce qui pouvait se passer par ailleurs, il était en quête de solutions, et quand il a vu Bazouges et Langouet et qu'il en a eu connaissance, il a pris tout de suite contact avec moi pour voir si on pouvait pas faire quelque chose de similaire chez lui, mais en même temps il était pas porteur de cette demande».

A Miribel-Lanchâtre, la commune déterminée dans son intention choisit des maîtres d'œuvre qui depuis longtemps ont conduit des opérations basées sur l'établissement de diagnostics partagés et des procédures de concertation :

« Leur idée était de créer une greffe au village et essayer de développer de l'activité ; c'était une volonté très forte de la commune (...).

Tous les points ont donné lieu à débat. Un point que Marcel a développé, c'est tout ce qui est la place de la voiture dans l'extension ; effectivement, ça a été un enjeu : est-ce qu'on fait un parking d'entrée, et après on piétonnait entièrement, ou on faisait un bouclage comme on l'a fait, ou des solutions en cul de sac, etc (...)

Un des grands débats, une volonté forte, c'était de réussir la greffe, de faire en sorte que cette extension fonctionne avec le village et l'enrichisse. Du coup tout ce qui a été déplacement a été un élément important pour essayer de voir quelle était la meilleure solution : par exemple avec l'effet du cul-de-sac avec lequel, de toute évidence, il n'y avait pas une liaison efficace en terme d'activité».

Les opérations des Hournails et de Saint-Ferréol s'appuient aussi sur de fortes volontés communales. Les diverses missions qui s'enchaînent témoignent, outre de la complexité, du rapport qui s'établit entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Aux Hournails :

« Je vais prendre dans la chronologie. On est arrivé là-dessus : l'appel d'offre était sur un marché de définition. La mairie ne voulait pas gaspiller ; le maire, qui a changé depuis les dernières élections, était visionnaire, il a lancé des projets ambitieux en terme de développement durable : une réflexion pour valoriser la forêt, le bois et tous les métiers du bois. Ils ont pris 3 équipes toutes pluridisciplinaires ; ils étaient accompagnés d'un urbaniste-conseil et d'un architecte-conseil qui leur ont permis de fixer des critères quantitatifs et une démarche. Ceci dans un temps très court, moins de 3 mois. Le maire est avec des conseils qui aident à définir les objectifs, les projets, ils apportent une culture. C'est une commune de 5000 habitants avec un service technique peu important (...)

Le maire a été volontariste pour maîtriser le foncier. Ils ont acheté un territoire pour l'échanger à l'ONF avec le territoire de cette opération.

Le marché de définition, c'est 3 équipes. Je me suis associé avec un paysagiste qui est lui-même urbaniste qualifié, plus un BET. Je travaille beaucoup à la manière d'un paysagiste (...) Dans le marché de définition, on a eu 3 étapes : identifier les enjeux et énoncer des premières intentions, 2^{ème} étape, une esquisse poussée, et 3^{ème}, présenter le projet fini, et où on a eu un échange avec ces élus. »

« Le paysagiste, j'avais déjà travaillé avec lui sur des milieux naturels, un projet de développement durable sur l'île d'Yeu... On a une bonne complicité (...) J'ai toujours été sur le paysage, j'ai fait mon diplôme sur un parc urbain. Je suis urbaniste qualifié, et je vais passer le diplôme qui qualifie les acquis

de paysagiste, pas par besoin mais par reconnaissance d'un savoir faire. Je fais du paysage, mais je suis pas paysagiste. C'est par validation des acquis, c'est un gros boulot. Avec le paysagiste, on a investi le site en s'enrichissant. Je ne lui demande pas de faire du décor, de la choucroute. Notre production, c'est les 2 agences. Une fois le concours fait, le maire a travaillé sur une validation d'objectifs de ce quartier pendant presque un an, et on nous a rappelé : on vous prend pour mettre en place le dossier de ZAC. Notre mission - le marché de définition - aurait pu s'arrêter là, être sans lendemain.

Sur la proposition, il y a eu un débat (...) avant que le jugement ait été fait, on a fait l'exposé dans la salle de cinéma avec les 3 équipes, c'était assez ouvert. On a eu la chance, l'honneur que la municipalité nous retienne. Ensuite, on a fait un peu évoluer notre projet.

Les débats ont été sur la densité, sur l'architecture : des élus ne voulaient pas de cages à lapins ; ils vivent dans des maisons pavillonnaires. L'ancien maire demandait lui une architecture contemporaine de construction bois.

On a été repris sur une nouvelle mission et on a fait le dossier de création de la ZAC (...)

La municipalité a lancé alors un appel d'offre pour choisir un aménageur privé qui fait pour le compte de la municipalité et qui va vendre à des promoteurs pour bâtir. Ceci s'est fait avant les élections. Paf ! on est passé à droite. Ça a été un choc fort.

L'aménageur a fait un appel d'offre pour sélectionner une équipe d'urbanistes pour l'aider dans le dossier de réalisation et là encore on a réussi à être retenu – c'est une méthodologie, un prix – C'était un choix stratégique pour assurer la continuité du projet (...). On est en cours, on a déposé le dossier de réalisation qui finit de poser tout le programme d'équipements publics. Tout est défini et contractualisé. J'ai une mission de suivi mais payée par l'aménageur privé. Je me retrouve à la croisée d'intérêts très divergents. »

Dans l'opération de Saint-Férreol à Bon-Encontre, la démarche de concertation mise en place par l'architecte, se développe en plusieurs temps et ne se limite pas seulement à la phase d'élaboration du projet ; en effet par exemple la réalisation du cahier des charge et sa mise en œuvre ultérieure impliquent la mobilisation et la responsabilisation des élus :

« Ce sont des ateliers qui sont composés des élus, 4 ou 5 élus, Madame Schmitt porteuse du projet, l'adjoint aux travaux, le premier adjoint suivant les ateliers, des élus de l'opposition, le directeur général des services, le directeur des services techniques, également des représentants d'associations, les parents d'élèves, l'association du Plateau, il y a les partenaires DDE, CAUE. En fonction des thématiques, on se retrouve entre 15 et 20 (...)

Actuellement, on en a fait 3, les 3 premiers. A l'issue de ces ateliers, - je tenais absolument à les mettre en place pour permettre aux élus de prendre des décisions et de valider en conscience, c'est à dire ne pas être devant un objet ficelé, un projet dessiné et du coup ne pas comprendre pourquoi j'ai dessiné ça, les faire participer et s'approprier le processus. Donc du coup, par exemple pour la densité, c'est très impressionnant de s'apercevoir qu'au début de la réunion, certains élus ne comprennent pas ce que c'est, sont opposés, à la fin ils adhèrent parce qu'ils ont compris. L'éco-quartier aura avant tout des objectifs à atteindre pour les habitants qui vont venir, par exemple ne pas consommer plus de 15 kw par m² par an, les moyens pour y arriver appartiendront à chacun. Soit ce sera dans l'implantation, soit dans les matériaux, soit dans l'orientation, etc... La nouveauté de ce projet, et c'est ça qui me plaît beaucoup, c'est que contrairement à tous les éco-quartiers qu'on voit dans les revues, là c'est une opération à lots libres. Monsieur Durand ou madame Dupond va venir construire sa maison, et ils vont devoir s'approprier les règles et les principes.

24 maisons au minimum. Je pense qu'il y en aura plus. On compose le quartier dans cette mixité avec une partie qui est en locatif social, une partie qui sera peut-être locatif ou de l'accession privée groupée, et une autre partie qui sera des lots libres, une mixité des statuts d'occupants (...)

Je commence, mais je sais pas quand je finirai. C'est une mission conditionnelle, mais j'espère que je vais l'avoir, non pour le fait, mais pour la méthode, parce qu'à chaque fois qu'on rédige une règle, c'est très dur : pour l'appliquer, il faut la comprendre, il faut écouter, et là, on connaît pas les gens qui vont venir. Une fois qu'on aura fait l'éco-quartier, qu'on aura mis les règles en place : la personne arrive avec son projet et même son architecte, il comprend pas la règle, je suis là pour lui expliquer et même

éventuellement voir comment elle peut s'appliquer par rapport à leur projet pour ne pas mettre en péril les règles globales ; ça, ce sera la mission après. Dans le temps, on est aujourd'hui face à des élus qui commencent à mordre à l'hameçon, ils sont rentrés dans un processus que j'ai mis en place, les ateliers sont dynamiques, les gens participent, tout le monde s'exprime. La phase d'après qui va être la synthèse pour en traduire un plan, un dessin, une forme,

Le projet, ça va être un plan global dessiné avec des coupes, des plans, des simulations avant / après, des maisons factices car je connais pas les maisons qui vont arriver. Et un règlement et un cahier des charges, Le règlement définit des règles d'urbanisme qui vont certainement impacter la réflexion sur le PLU. Il y avait une autre dimension qui était souhaitée par les élus c'est que cette démarche là puisse être reproductible ailleurs sur la commune, et je crois que déjà ça marche, parce que cette façon d'aborder le projet en prenant en compte très fortement le paysage, le relief et la topographie, les points de vue, ils commencent à l'appliquer dans d'autres secteurs de la commune. Je trouve ça très intéressant, même sans le rendre officiel, ils adhèrent à ce processus. Et une fois que tout ça sera fait, j'espère qu'on aura avancé. Le travail avec la paysagiste, il est très enrichissant mutuellement à savoir la prise en compte des essences existantes, du relief, de tout ce qui concerne les végétaux.

Je pense que c'est elle (l'élue Verte) qui a énormément voulu le faire et qui a sollicité le CAUE comme partenaire. L'exégèse du projet, le CAUE saura mieux, il était au cœur, au début, il a participé à la rédaction du cahier des charges, ils étaient au courant. La seule chose que je sais, le CAUE a participé au cahier des charges pour lancer l'appel d'offres, que Madame Schmitt a vraiment insisté pour qu'il y ait ce type de projet, en pensant aussi aux subventions possibles, il faut pas se leurrer non plus, c'est normal. Et donc elle a souhaité que pour sa commune il y ait ce type...

Les exigences du cahier des charges vont être rédigées dans ce sens là, : si on fait pas ci, il faudra faire ça. On pourra pas faire ce qu'on veut mais la latitude devra être compensée par quelque chose. Donc le gros travail après les ateliers, ça va être : à quel endroit on met le curseur ? Les élus vont devoir se mouiller et eux ils sont pris dans une équation autre : ils ont envie que les terrains se vendent, que les maisons se fassent, et ils ont le réflexe : si on est trop contraignants, personne ne va venir. L'argument est de se dire : attention c'est un éco-quartier, ça renvoie à une image, au moins soyons ambitieux, exigeants pour imposer un minimum de règles ; si on fait un lotissement lambda, les gens ne vont pas se reconnaître dans une dimension d'éco-quartier, et ça va se retourner contre vous ».

Plusieurs architectes ont dit comment pendant des années ils ont travaillé sans trop mettre en évidence leurs convictions professionnelles, par crainte d'être incompris : « Faire du développement durable sans le dire », dit l'un d'entre eux. Terminons ce chapitre par le témoignage de l'architecte maître d'œuvre de l'opération de Silfiac. Lui aussi parle d'une difficulté à être entendu dans ses propositions ; mais un jour se produit une rencontre avec un promoteur coopératif sensibilisé à son approche. Du voyage à Fribourg qui va s'organiser suite à cette rencontre, va naître un vaste mouvement de sensibilisation qui va toucher la Bretagne : « Le premier voyage à Fribourg en 99 ou 2000, c'est un promoteur coopératif de Rennes. C'était un directeur, sa sensibilité était plus liée à la relation habitat et santé, parce que lui-même avait des problèmes de santé très graves. Il faisait attention aux installations électriques de ses bâtiments, les isolants et un certain nombre de produits. Il avait beaucoup de mal à faire passer son message auprès de la ville de Rennes. Même ses collègues lui riaient au nez. Il avait aussi des préoccupations qui sont d'aujourd'hui, d'économie d'énergie, au coût induit par l'usage de ses bâtiments. Il m'avait demandé : il faudrait montrer à tous ces gens là ce qu'on est capable de faire. En France, on ne va rien trouver, et c'est pour ça que je les avais amenés à Fribourg, ne serait ce que pour penser un nouvel urbanisme, comment on peut recréer du lien social dans tous ces espaces, parce que ça manque dans nos lotissements et nos quartiers. Et regarder quelques bâtiments éco-construits avec les matériaux mis en œuvre et démontrer que c'était possible de le faire chez nous. Il avait invité des élus, des opérateurs sociaux, des architectes, une vingtaine de personnes. Il a payé le voyage à tous ces gens là pendant 3 jours. Ce qui se passe en Bretagne aujourd'hui a pris naissance après ce voyage, c'est la Coop de construction de Rennes avec Jean-Claude Alain qui était le directeur à l'époque. Si la Région Bretagne est devenue une Région à la pointe dans ces problématiques, c'est parti de là. J'étais isolé et il a fallu que je rencontre cet homme là pour que cette nouvelle réflexion s'installe et que de nouveaux projets émergent. Là je suis allé en Hollande avec un opérateur social de Vannes, parce qu'il y a un projet d'éco-quartier sur Vannes, et ils

ont du mal à visualiser ce qu'ils pourraient faire de différent de ce qu'ils font aujourd'hui. On y est allé. C'est en situation qu'on voit ces processus d'évolution de la pensée. C'est important d'aller voir. »

5 – Le travail d'architecte et le développement durable

Ce paragraphe est un essai pour ordonner les réflexions des architectes sur leurs manières d'aborder leur travail en relation avec le développement durable. Cet essai constitue une sorte de grille de lecture qui vise à esquisser des rapprochements, des passages et des distinctions entre les points de vue développés par ces architectes : il présente 7 thématiques qui ne sont pas exclusives les unes des autres, mais ne sont pas non plus partagées de manière homogène par tous. Cet essai ne vise pas à établir une typologie des architectes, mais il devrait nous aider à éclairer les interrogations formulées dans cette recherche : « identifier les motivations des intervenants » et « jauger la capacité d'innovation et d'adaptation de la profession ».

- La référence à des pratiques et des savoirs « anciens »
- Urbanisme, paysage et développement durable
- Habitat et santé
- Des manières de penser qui articulent différentes échelles d'intervention
- Une défiance à l'égard des démarches « technicistes »
- La participation, une démarche qui fonde le développement durable
- Acteurs professionnels / acteurs politiques

A – La référence à des pratiques et des savoirs « anciens »

La notion de développement durable est souvent présentée comme une rupture dans nos manières de penser et d'agir. Néanmoins, plusieurs architectes se réfèrent à des savoirs et des pratiques issus des traités anciens ou des architectures vernaculaires, que ce soit par exemple dans la prise en compte du site pour y implanter un édifice, ou encore dans la manière d'utiliser les matériaux et de les mettre en œuvre.

« En ce qui me concerne, essayer de prendre en compte des données traditionnelles, au bon sens du terme. Le développement durable, c'est revenir aux sources. »

« Le rapport au site, les architectes n'ont pas attendu le développement durable, ou certains l'ont oublié. »

« Je suis arrivé dans une ancienne ferme : comment c'était construit ? avec quels matériaux ? la flexibilité ? ils avaient creusé une mare pour prendre la terre pour construire le hourdage des murs en pierres qui venaient de la carrière d'à côté. Ça, c'est des leçons »

Écoutons aussi cet architecte qui développe de manière très concrète comment, dans sa pratique avec ses deux associés qui remonte à près de 25 ans, il s'est soucié de la pérennité des bâtiments qu'il construit, ceci par les matériaux utilisés et par la manière de les mettre en œuvre. Il relie ce souci de pérennité à une logique de développement durable, mais sa pratique ne consiste pas dans une seule reproduction de techniques anciennes :

« (...) On n'ouvre pas une revue sans qu'on parle de l'HQE ou du développement durable, et on se disait avec mes collègues que ça faisait 20 ou 30 ans qu'on faisait ça, c'est à dire qu'on a toujours eu le souci de faire des bâtiments pérennes au niveau des matériaux utilisés, on a par exemple très peu construit ou fait des façades avec des enduits. On a toujours essayé de construire avec des matériaux bruts. Dans les zones où traditionnellement on utilisait de la pierre on a très souvent construit en pierres ; dans les zones où on utilisait la brique, on fait beaucoup de briques. Et pour les logements HLM, ça a tout le temps été un pari de se dire : la pierre a dans ces régions la réputation d'être chère, c'est une sorte de challenge de vouloir à tout prix construire en pierre surtout pour du logement social, ça le valorise et si on l'utilise avec des techniques adaptées à aujourd'hui, ce matériau ne revient pas plus cher qu'un autre. Pour en revenir aux

maisons du Peyrat, on peut très bien utiliser ce matériau, il revient pas plus cher qu'un autre. Utiliser une mise en œuvre un peu particulière de la pierre, du béton de pierre qu'on appelle, c'est de la pierre brute de carrière qui est mise en place dans des coffrages dans lequel on coule un mortier de chaux claire qui au décoffrage donne un effet de pierre un peu cyclopéen qui est intéressant ; ça va dans le sens du développement durable, le matériau pierre, puisqu'elle coûte très peu cher à l'extraction, pas beaucoup d'énergie pour l'extraire, on le trouve généralement à peu près sur place, il y a peu de transport, et en matière de vieillissement on fait pas mieux. En plus il se récupère même bâti. Jusqu'à maintenant la seule carrière qu'on utilisait pour les architectes de ma génération, c'était la récupération. On voit bien que c'est un matériau durable puisqu'on le récupère de vieilles démolitions, on le réemploie contrairement aux parpaings dont on entend beaucoup parler à la télévision, ils les vendent comme un matériau très durable alors qu'il y a pas plus énergivore qu'une cimenterie, et généralement les usines de fabrication de parpaings sont souvent éloignées des chantiers. C'est un matériau qui consomme beaucoup d'énergie contrairement à la pierre. Et en matière de vieillissement et de pérennité, elle se bonifie. Ça c'est une préoccupation qu'on a depuis longtemps. Ce système constructif du Peyrat, on l'avait déjà utilisé pour le même client sur une opération à Castelnau-Montratier. On l'a utilisé pour une résidence universitaire à Figeac. On le réutilise à Castelnau, on fait une opération de 9 maisons à patio qui se termine, sur la route de Montcuq.

Il y a l'orientation des maisons : avoir les façades principales plein sud, normalement on devrait même pas se poser la question. Pour un architecte, c'est le b.a-ba. Il n'y a qu'à se pencher sur l'habitat traditionnel. Dans le développement durable il y a une chose toute bête à laquelle on pense rarement, c'est par exemple la tuile. Je donne souvent cet exemple. La couverture en tuile-canal, à condition de faire la vraie tuile canal, - malheureusement on utilise souvent de la tuile mécanique avec emboîtement -, la tuile-canal il y a rien de plus développement durable, elle existe depuis les Romains, il y a 2000 ans qu'on trouve des pièces détachées. Elles se vendent à prix d'or, elles s'en vont même sur la Côte d'Azur. C'est une tuile qui est formidable, elle va dans toutes les configurations de toiture, et avec un seul élément on fait le courant de la couverture, le chapeau, on traite le faîtage, les arêtières, les noues, les tuiles d'égout avec un seul élément, et elle est récupérable à volonté à moins de les casser. Les tuiles qu'on trouve sur les toits des maisons traditionnelles dans nos régions, elles ont déjà fait 3 ou 4 toitures., alors qu'avec des tuiles à emboîtement, c'est une chose qu'ont compris les briquetiers, ils changent le moule une fois tous les 5 ou 10 ans de telle manière que si vous cassez 50 tuiles sur un toit, les 50 tuiles vous pouvez pas les retrouver, il y a aucun moule, il faut changer toute la toiture. C'est une filouterie des briquetiers, je sais pas si c'est conscient ou pas. Par contre ils proposent la tuile-canal neuve plus chère que la tuile à emboîtement. Dans la mesure où on peut, on essaie de construire en tuiles canal.

Il y a par exemple les problèmes d'isolation par l'extérieur qui est quelque chose qu'on fait depuis longtemps. On a fait un immeuble rue de la Concorde (à Toulouse) ; c'est un immeuble qui a presque 15 ans. ...C'est toujours pareil, on ne souhaitait faire que des bâtiments qui soient pérennes. Déjà une peau de façade en briques, on était contre faire de l'imitation avec de la plaquette collée sur des façades. C'était une période où il y avait de gros problèmes de décollement de briques ; tu te souviens de l'Ecole de Commerce de Toulouse avec des filets ? Il n'était pas question pour nous de coller, intellectuellement ça a quelque chose de faux, on a toujours voulu bâtir devant avec de la vraie brique. Et on s'est dit : à bâtir un mur de 11 devant un mur porteur de 20, autant y mettre l'isolation. Ça évitait tous les ponts thermiques, en plus on donnait de l'épaisseur sur l'extérieur, ça donnait de la profondeur aux ouvertures, ça satisfaisait beaucoup plus d'un point de vue esthétique. Avec une brique qui fait 5-11-22 , un seul moule et on fait toutes les configurations. On arrive à faire les tableaux des fenêtres, les linteaux, alors qu'avec la plaquette, il faut des plaquettes d'angle... Au départ c'était pour avoir des bâtiments pérennes. La première qu'on a fait avec cette technique, c'est une maison dans le Tarn-et-Garonne : la brique à l'extérieur, un isolant et le mur porteur à l'intérieur. Ça règle des problèmes de sur-chauffe. Ça fait des bâtiments très agréables l'été».

B – Urbanisme, paysage et développement durable

Nous avons déjà vu plus haut que toutes les opérations comportent une mission de conception d'aménagement d'un ensemble d'habitations, des circulations, des espaces publics et même de divers

équipements. Ceci pourrait expliquer la présence importante parmi ces maîtres d'œuvre de professionnels qui réfèrent leur pratique à l'urbanisme.

Pour plusieurs d'entre eux, ce choix est ancien et remonte même à leur période de formation. Si de nombreux débats sur la présence de l'urbanisme dans la formation des architectes ont traversé les écoles, il est intéressant de noter comment certains étudiants se sont approprié ces savoirs pour constituer leur pratique professionnelle. La manière dont ils ont intégré au cours du temps dans leurs savoirs des problématiques de développement durable, semble avoir été rendue possible par des façons d'appréhender la réalité qui se sont configurées au moment de la formation. Ce point nous paraît particulièrement important, car il montre que la capacité pour l'individu à se former et à évoluer dans ses savoirs et ses compétences, réside d'abord dans ce qu'on pourrait appeler une sorte de socle de base.

« Les architectes qui sont très fermés dans leur conception, sclérosés. Les urbanistes sont plus ouverts sur le monde et à travailler en équipe pluridisciplinaire ou transdisciplinaire(...) ».

« Je reviens au diplôme « un parc urbain, une étape dans la ville » ; ça a été fondateur. J'étais très sensibilisé au paysage, aux échelles, et je me suis installé pour travailler sur l'espace public, des développements de petits villages...Maintenant je travaille sur des gros quartiers, Borderouge à Toulouse, Bordeaux, le centre ville de Pessac. C'est venu peu à peu. Cette prise de conscience, c'est aussi mettre en œuvre. Le parc d'activités dont on parlait, ce fut un moment fort, parce que longtemps j'ai fait du développement durable, de l'écologie sans le dire parce que c'était pas bien, et j'en ai un peu souffert, c'est un militantisme qui est aujourd'hui reconnu. Il y a eu une évolution dans la société, il y a une demande citoyenne, une vision globale, et les politiques doivent suivre...après, il faut passer aux actes. J'arrive à un stade de ma vie professionnelle où j'atteins un niveau de compétence sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, le paysage (...) Là, j'ai pu faire une synthèse de mes préoccupations et de mes aspirations qualitatives et quantitatives...tout poser de manière cohérente et équilibrée...Là il y a eu une rencontre avec un maître d'ouvrage, un projet, une culture du développement durable ».

Autre expérience qui montre comment le moment de la formation initiale fut décisif :

« On était (durant les études) très proche de tout ce qui était intervention urbaine, ce genre de choses, on a mis en scène pour voir les étudiants qui étaient intéressés, on a constitué le groupe et on est allé chercher nos enseignants. On est allé chercher Claude Verdillon pour encadrer notre groupe, ...qui nous a suivi pendant les 4 ans . Sur cette base là, on a développé tout un travail sur le détail de la ville. Ça part de l'importance de l'espace public, de l'espace social, comment en tant qu'architecte on ne fait pas des objets, on fait d'abord des ambiances urbaines, tout ce discours autour de l'ambiance... A l'origine, c'est de ne pas concevoir l'architecture comme un objet isolé. Ce qu'on a mis en avant pendant nos études, l'architecture ça fait partie d'un ensemble bâti, habité, avec les références à la ville traditionnelle. Quand on était à l'Ecole, c'était l'importance de la villeneuve (de Grenoble). On a mené notre travail critique sur l'importance des continuités urbaines, du lien social, des lieux de rencontre, etc.. qui manquaient dans une ville plus fonctionnalisée...Une fois qu'on a été sorti de l'Ecole, le premier projet qu'on a fait très structurant, c'est les Bealières à Meylan. Là, on a eu comme mission de réaliser l'ensemble des espaces publics de la ZAC . C'était une ZAC avec une volonté très forte, en concertation avec les habitants, de rompre avec les formes urbaines fonctionnalistes qui se sont développées dans l'agglomération grenobloise, et de retrouver des rues traditionnelles même si l'enjeu était : comment imaginer un quartier urbain dans la nature. L'enjeu était de travailler à retrouver des formes urbaines traditionnelles, en retrouvant la présence de la nature dans la ville. Du coup, on a développé tout ce travail de concertation avec les habitants, puis sa réalisation, on a travaillé des rues au niveau du projet, toutes les cours intérieures ; on a attendu que les habitants habitent la ZAC pour les concevoir avec eux(...) »

Un autre parcours qui adopte aussi la même configuration :

« Je suis architecte de formation, et je suis urbaniste dans ma pratique professionnelle. En tant qu'architecte je travaille l'espace, en tant qu'urbaniste aussi. Je tiens à commencer par ça parce que c'est la base de tout en tant qu'architecte, j'ai toujours été préoccupé par une compréhension du site et au-delà du site ramener à des usages qui ensuite induisent une forme ou une organisation opérationnelle. Je fais essentiellement des documents d'urbanisme, des lotissements, des permis d'aménager, de la maîtrise

d'œuvre d'espaces publics. En fait cette préoccupation du développement durable, j'ai l'impression d'avoir toujours fait ça, mais de le faire sans forcément le dire.

A l'Ecole, j'ai fait tous les certificats d'urba, et après avoir travaillé en agence d'archi, je m'aperçois que je passais beaucoup plus de temps à la position et à la recherche de terrain et d'impact du terrain par rapport à la ville. Je prenais plus de plaisir à faire ça que de dessiner une forme, beaucoup plus de plaisir à travailler le jeu des acteurs, à travailler la compréhension des usages liés à la ville, c'est cette question là de prospective qui m'intéresse plus. Ça a commencé par l'opportunité de travailler sur le schéma directeur de Limoges, il y a plus de 15 ans. Depuis ce temps là, je n'ai plus quitté cette dynamique là.

Et maintenant je travaille essentiellement en milieu rural parce que ce qui m'intéresse beaucoup, c'est lié à l'urbanisme, cette dichotomie, cette volonté de mettre en exergue l'intérêt général par rapport à l'intérêt particulier, cette confrontation me passionne énormément. Comment arriver à faire un projet où on se reconnaît en acceptant une dimension globale sociétale qui s'impose à nous ».

C – Habitat et santé

Parmi les architectes rencontrés, trois manifestent une attention particulière à la relation entre la santé et l'habitat. La question de l'usage dans l'habitat a donné lieu à d'assez nombreuses études, en considérant notamment le rapport entre l'organisation de l'espace et les usages. Mais il s'agit ici d'une approche différente, interrogeant l'action de l'habitat sur la santé physique, par les matériaux qui le constituent, et aussi par l'implantation sur le terrain avec ses caractéristiques telluriques et magnétiques. Quand on a enseigné longtemps dans une école d'architecture, on peut constater que ces questions sont peu abordées. C'est le constat que fit lui-même un de nos interlocuteurs quand le désir de faire des études d'architecture lui vint précisément en s'interrogeant sur ce rapport entre santé et habitat :

« On va prendre ça dès le début. J'ai toujours été préoccupé initialement par la relation entre habitat et santé, l'émergence de certaines pathologies récurrentes dans certains types de logements ou dans des logements bien définis.

J'étais au lycée et j'ai lu un bouquin, et dedans on parlait de maisons à cancer, de maisons où il y avait des maladies récurrentes dans les familles qui habitaient là. Ce bouquin s'interrogeait sur le pourquoi des choses ; je ne sais pas s'il apportait des solutions. Mais moi je me suis dit : ça m'intéresse cette question là, je vais faire l'Ecole d'Architecture pour trouver des solutions et y remédier si c'est possible. Bien entendu quand je suis arrivé à l'Ecole, j'ai posé la question à mes profs qui m'ont dit : c'est très intéressant, mais si tu trouves des réponses, tu viendras nous voir ! J'ai fait mes 7 ans d'études et quand je suis sorti de l'Ecole, j'avais toujours pas de réponse, et c'est en sortant de l'Ecole que j'ai rencontré un autre architecte Rémy Alexandre qui avait écrit un bouquin avec un titre un peu rigolo « Votre lit est-il à la bonne place ? » Ça m'avait un peu interpellé, et c'est là qu'il m'a orienté vers des groupes de recherche qu'il y avait en Allemagne et en Suisse et en Belgique. J'ai été y travailler. J'ai fait partie de ces quelques groupes d'architectes en France et de médecins associés puisqu'il y avait vraiment un travail en commun qui se faisait. Par exemple du docteur Suzanne Déhoux (?) qui a écrit de nombreux ouvrages et qui est un peu la référente sur les matériaux qu'on utilise dans le bâtiment qui était en formation avec moi en Belgique, et depuis on se rencontre. Moi j'ai développé une architecture qui reposait sur tout le travail qu'on avait fait (...) On travaillait par la même occasion sur des matériaux de substitution, des matériaux d'une autre nature, et en même temps on s'intéressait à l'approche bio-climatique. L'habitat vernaculaire est absolument remarquable, j'avais beaucoup travaillé là-dessus à l'Ecole et je me disais : là, il y a des enseignements qu'il faut que l'on retranspose dans un monde moderne. Donc il y avait ces deux aspects qui m'intéressaient et force est de constater qu'on avait de grosses difficultés à implanter nos bâtiments dans des lotissements parce qu'on (le promoteur) n'avait pas tenu compte des apports solaires, ni de la problématique liée à la climatologie, et puis ni au travail de fond qui aurait dû être fait sur un terrain mis à disposition, lié à la présence de failles, de courant d'eau profond. »

Cette préoccupation pour la santé, il la met en avant dans les projets d'habitat dense qui lui sont confiés, par exemple dans sa réflexion sur la place de l'auto :

« Moi j'ai une problématique qui me suit depuis 25 ans et un peu plus, c'est la relation entre l'habitat et la santé, et quand on met une voiture dans un garage avec une porte séparative entre le garage et l'habitation, il y a une migration des vapeurs de carburant et on connaît la toxicité de ces produits là. Si

on se penche sur cette problématique « habitat et santé », il y a là un problème qu'il faut régler. Il faudrait mettre un sas. Nous on s'est dit, cette voiture on va pas la rentrer sur les lots, et on essaie de limiter l'emprise des voies pour ne pas lui donner la part belle, et aussi on imperméabilise moins les sols, on gère mieux la collecte des eaux de ruissellement, etc... Cette question de la place de la voiture est importante. On a fait des garages regroupés sur les entrées de parcelles, regroupés par 4 à Bazouges. A Silfiac, c'était un peu différent. »

Autre point de vue où celui qui part en quête de connaissances, va à son tour les diffuser :

« Quand on construit, on consomme de la matière : d'où elle vient, comment elle est fabriquée, quelle énergie on dépense, combien d'eau on utilise pour fabriquer ces types de matériaux...

Ça m'intéressait, ça m'a posé question. Je suis arrivé dans une ancienne ferme : comment c'était construit ? avec quels matériaux ? la flexibilité ? ils avaient creusé une mare pour prendre la terre pour construire le hourdage des murs en pierres qui venaient de la carrière d'à côté. Ça , c'est des leçons . Ensuite je ne voulais pas mettre n'importe quoi dans mes bâtiments. J'ai commencé à mettre du liège pour l'isolation. J'ai commencé à faire des permis de construire pour des personnes aux alentours. On m'a fait des demandes, ce qui m'a déclenché, c'est un article dans « Terre vivante » qui disait « attention, traitement des bois, danger, il y a des morts ». C'était l'utilisation des lindanes et penta-chlorophénols avec des dl-50, c'est interdit maintenant, à l'époque on trouvait que ça....

Après ces articles, je m'étais fait connaître sur l'écologie des bâtiments et j'ai plusieurs personnes qui m'ont téléphoné : « qu'est-ce que tu fais pour remplacer ces produits », et je n'avais pas de solution. Il a fallu que je trouve, j'étais un professionnel sensé savoir. J'ai cherché pendant très longtemps. Dans le traitement des bois, il y a beaucoup de paramètres, les coupes, l'essence, la prégnabilité, etc...la classe de risque, la toxicité des produits, et les solvants. J'ai voyagé en Allemagne. Je suis arrivé à regrouper des choses. J'ai monté des dossiers et j'ai eu, je crois, 17 chapitres que j'ai synthétisé et j'ai fait un livret de 70 pages sur le traitement des bois et que j'ai publié. Et après j'ai fait des petits livrets sur l'écologie du bâtiment, ça s'est vendu comme des petits pains, il y avait un public en demande. J'ai traité sujet par sujet (...).Après j'ai fait des conférences sur des tas de sujets. On m'a posé des questions, je ne savais pas répondre; chaque fois j'ai recherché derrière. »

D – Des manières de penser qui articulent différentes échelles d'intervention

Nous abordons là un point qui nous semble fondamental dans les démarches que nous ont présentées les architectes rencontrés : la nécessité de penser les différentes échelles de leur intervention, de penser les choses d'une manière globale en prenant soin à l'articulation entre les différents éléments. La démarche de développement durable qu'expose Alberto Magnaghi dans son ouvrage, *le projet local* : s'inscrit dans cette manière de penser : le local, tel qu'il le définit est une manière nouvelle d'envisager les établissements humains dans leur identité, leur développement et dans leurs échanges. Cette réflexion a marqué la mise en place de politiques de développement durable en Italie.

L'architecte dont nous venons de lire les considérations sur la qualité des matériaux, pense l'individuel dans son rapport à une globalité, notamment avec la notion d'*empreinte écologique* :

« Le développement durable dans ma profession, c'est d'abord le développement durable dans ma vie privée... J'ai un intérêt de la planète, de la santé de l'individu, de la mienne, de ma famille, du bien-être des gens qui m'entourent, de ceux avec qui je travaille dans mon bureau, dans les entreprises.

Tant qu'on ne sera pas dans la notion de l'éthique, on va avoir de grandes difficultés de gestion du patrimoine, des forêts, de l'eau. Et le bâtiment rentre dans tous les sujets, la gestion des déchets, de l'eau, de l'air vis à vis des produits que l'on va utiliser, de la qualité des sols. Quand on construit, on consomme de la matière : d'où elle vient, comment elle est fabriquée, quelle énergie on dépense, combien d'eau on utilise pour fabriquer ces types de matériaux.

« L'empreinte écologique, j'explique ce que c'est, c'est la base de la démarche : comment on va prélever des produits. Sur terre, la capacité de la terre à absorber des déchets, à nous fournir en bois, en air, en eau, en matières différentes, en minéraux pour manger, on a 1 hectare 7 chacun, pondéré. Si on fait la surface de la terre divisée par le nombre de personnes, on a un territoire : selon nos mœurs de vie, est-ce

qu'on dépasse le seuil ou est-on en dessous ? »

Dans les propos qui suivent, la nécessité d'appréhender et d'articuler plusieurs dimensions se traduit dans une façon de se former dans des rencontres interprofessionnelles, et dans une manière d'aborder le travail : *« Je vais à des colloques qui ne sont pas pour des architectes et des urbanistes, par exemple un colloque avec des médecins, parler de problématique de l'habitat (...).*

Ce n'est pas un problème de dispositif technique où on va parler de panneaux solaires, d'isolation, mais pas de démarche : c'est d'abord de comprendre où on est, où on va, les enjeux, de se fixer des orientations stratégiques et enfin de trouver des dispositifs qui vont permettre de répondre aux objectifs de développement durable et qui ne sont pas dans un marketing ou une technocratie du développement durable (...). Ne pas être dans l'addition de dispositifs.

On va faire une maison HQE pour des habitants qui vont faire 50 kilomètres par jour avec trois voitures individuelles, le problème se pose là. L'aménagement du territoire, c'est comment moins se déplacer, mieux vivre à proximité, ensuite c'est vivre dans un quartier, un habitat durable compact, mieux orienté au sud, mieux équipé, moins consommateur d'énergie, avec un meilleur environnement social. Ce sont toutes ces échelles qui sont à prendre en compte (...).»

C'est la même vision qu'exprime cette architecte : *« ... c'est parfois assez réducteur parce qu'on a une liste de critères qui ne font pas un bon projet. Cette liste de critères, on voit sur Cransac, il y a eu un an de travail sur les critères que l'on voulait obtenir et au final pour avoir un projet pas terrible, avec toute la meilleure volonté du monde avec tous les critères du développement durable ... Je vois le projet sur lequel on travaillait avant que tu arrives, un éco-quartier à Aurillac, il y a une démarche d'approche environnementale d'urbanisme d'assistance à maîtrise d'ouvrage depuis un an, et au final ce site a des problèmes de structure de sol, avec des déblais, de caillassage qui ont été mis sur ce site et qui va conditionner : il faut le réhabiliter avant de parler d'éco-quartier, et ça a jamais été dit. Il y avait tout : les déchets, l'eau, et dans les sols il y avait le thème pollution, mais il n'y avait pas un arpentage de terrain ... La conception d'un projet, c'est le choix des critères prioritaires, et c'est parfois à l'encontre des critères que l'on a sur le développement durable...*

On demande aux élus : quelles sont vos cibles privilégiées ? Une fois que tu as dit : un réseau de chauffage et chaleur au bois, parce que la filière-bois c'est bien ; après, tu as plus de cible privilégiée. Voyons aussi quelle façon de vivre ensemble on veut construire là-dessus. Tu as presque des préalables de critères où on oublie beaucoup comment on vit. C'est une question oubliée au profit de l'environnemental. Au final, la première question qui n'est même pas dans toute cette approche : où sont les services de proximité, où est l'école ? comment on y va ? Il y a beaucoup d'apports, et il y a un cadre critique à mener. Il ne faut pas que ce soit un truc bien pensant. »

Cet autre propos exprime encore l'idée que le projet met en jeu un processus avec des acteurs, et ne se limite pas une somme de cibles : *« ... les vraies démarches HQE, quand elles sont menées avec une AMO qui fixe des objectifs, des éléments. On peut en tant que maître d'œuvre se positionner, mais quand il n'y a pas d'objectif ou d'attente, c'est pratiquement le maître d'œuvre qui fait le cahier des charges : j'aime le solaire, je vais vous faire(...) Mais dans les maîtres d'ouvrage que l'on a aujourd'hui, il manque un chaînon celui de l'AMO qui va examiner une situation et fixer des objectifs. Il y a un besoin, c'est clair. Mais quand il n'y a pas d'objectif, ou des objectifs passe-partout qu'on trouve dans les cahiers des charges...ils énumèrent des cibles, mais c'est pas de nature à renouveler la création architecturale ».*

Pour cet autre architecte, les recommandations présentées dans un cahier des charges se définissent comme une manière de penser plus globalement la relation à l'autre : *« Dans le Tarn, le débat était au niveau de la parcelle, c'est à dire imposer une règle pour l'implantation de la maison, c'était un choc terrible pour les élus. Ce n'est que plus récemment dans le milieu rural où la prise de conscience – pourquoi vouloir accueillir des habitants dans une commune ?- c'est plus récent cette réflexion ; ça se traduit concrètement par ne plus concevoir la maison individuelle comme un élément isolé, la construction d'un bâtiment dans un ensemble, chose qui me semble indispensable. On ne devrait plus appeler les permis de construire de*

maison individuelle, mais permis de construire une maison parmi d'autres, ce serait plus juste. »

Enfin un dernier exemple qui met en jeu un choix entre l'installation d'un équipement solaire ou la réalisation d'une salle commune :

« Faire de l'architecture responsable, comme a dit l'architecte lyonnaise, ça me paraît plus proche de cette idée que ce que l'on voit aujourd'hui : c'est un bâtiment du développement durable parce qu'on a mis un chauffe-eau solaire sans faire aucun bilan. Thégra rien que dans l'attitude, c'est responsable. Un maire qui dit : je vais mettre la boulangerie, le médecin sur la place et non pas à l'entrée (du village) même si ça me coûte plus cher, tout est dit...

A un moment s'est posée la question de savoir : l'investissement autour du solaire était tel qu'on se posait la question « est-ce qu'on ne fait plus le local commun ? », et on s'est aperçu qu'on pouvait faire le local commun, mettre des chaudières à condensation, avoir des bilans thermiques, des bilans de consommation plus performants en supprimant le solaire. Ça, c'est un vrai discours : le calcul a été fait sur un autre terme ; les occupants consommeront moins, paieront moins et auront aussi un local... Ça c'est des démarches du quotidien avec les communes ».

E – Une défiance à l'égard des démarches « technicistes »

Ce paragraphe aurait pu s'insérer dans le précédent ; en effet nous y retrouvons la question de la cohérence d'ensemble d'un projet et de la manière dont y prennent place divers dispositifs techniques. Les logiques techniques de ces dispositifs qui peuvent être labélisés et référés aux normes de la HQE (Haute Qualité Environnementale), sont perçues comme imposant leur rationalité au détriment d'autres. Est-on en face de distorsions et d'incompréhensions comparables à celles qu'avait constaté Philippe Dard (1986) en analysant les modalités suivant lesquelles étaient reçus des dispositifs techniques dans l'habitat, tels que la VMC ou divers systèmes de chauffage ? Les acteurs sont différents, car Ph. Dard considérait des habitants qui se confrontaient à des logiques techniques, les détournaient et même les refusaient ; ici les acteurs sont des professionnels, les architectes. Mais il nous semble que nous pouvons trouver quelques analogies dans la manière dont sont contestés des dispositifs techniques fondés sur une rationalité qui reste aveugle à ses propres limites.

Les propos entendus évoquent aussi des enjeux entre les architectes et d'autres professionnels, en particulier les ingénieurs.

Écoutons cinq propos :

« Le développement durable je trouve ça très positif, encore qu'il faille faire attention. Il y a le calcul des bilans thermiques, il y a des types qui se sont inscrits sur des listes, ils ont acheté un logiciel et ne connaissent que ça. Un architecte ordinaire ne peut pas le faire. C'est des dérives qui sont critiquables, la spécialisation à outrance. Il va arriver un jour où on a un architecte et 5 bureaux de contrôle autour ».

« On se bat là-dessus, à chaque fois qu'on veut réduire ça à des labels énergétiques, on dit non, le développement durable, c'est absolument pas ça. Il n'y a pas de projet durable, s'il n'est pas compris et approprié par les habitants. »

« Par contre ce qui peut-être moins bien par exemple les systèmes HQE qui sont très normatifs, ce sont des usines à gaz, les 14 cibles. Je crois qu'il faudrait faire prendre plus conscience aux professionnels, même à tout le monde de revenir à des choses simples qui sont du bon sens, plutôt que de rajouter des couches, des imprimés. On remplit ça pour avoir des subventions, c'est la complexité de ces procédures qui est gênante, mais le principe est bien. On ne peut qu'adhérer à ça. »

« (...) c'est pour ça que je suis très inquiet, l'habitat est réduit à un objet technique uniquement surtout dans cette nouvelle problématique d'économie d'énergie, on voit bien, c'est la performance énergétique du bâtiment qui est attendue, peu importe qui y vit, l'humain a encore disparu. Donc à Fribourg, il faut faire du bâtiment à basse consommation, peu important les moyens qu'on utilise, en gros c'est ça. Dans l'absolu on pourrait faire vivre les gens dans une boîte en polystyrène avec une peinture à l'extérieur. et une à

l'intérieur. On est un peu dans cette caricature ; nous dans nos projets, on développe toujours les principes d'éco-construction, la mise en oeuvre de matériaux respectueux du vivant. La démarche bioclimatique est fondamentale, mais la maison n'est pas qu'un objet technique, c'est un objet esthétique, fonctionnel.

Les architectes ont raison d'être inquiets, moi j'ai entendu un bureau d'étude, Tribu, dire dans une réunion où j'aurais pas du être là, qu'il n'avait pas besoin d'architecte pour faire des bâtiments performants, et que l'architecte était juste là pour dessiner les façades, je sais pas l'expression qu'il avait utilisé, un peu de beau sur le bâtiment, c'est incroyable qu'on puisse entendre une chose pareille. Et j'entends des élus qui disent la même chose. : ces bâtiments devraient être affaire d'ingénieurs, les architectes, bah ! leur rôle est pas si important que ça. Toutes ces formes de labélisation, ça va un peu dans ce sens où on fait la part belle aux ingénieurs, aux bureaux d'études ; mais on se désintéresse de celui qui va habiter ce bâtiment, y vivre et y travailler. C'est de l'humain »

« (...) mais on peut très bien réussir à remplir plein de cibles en faisant un très mauvais projet parce que la relation entre ces cibles n'existe pas. Un bon projet en termes d'aménagement et de lotissement, c'est un projet qui donne l'impression d'avoir toujours été là et où les usages peuvent se faire, évoluer, où l'intégration par rapport à un site est possible. Dès qu'il y a clivage, rupture, non. Les logiques de labellisation participent plus de la conditionnalité des offres et des subventions que de la volonté d'aboutir à un super-projet. On souhaiterait qu'on aille dans cette direction ; on va mettre une carotte, une subvention, mais pour être sûr, on met des labels, mais on oublie toute la dimension globale de complexité qui semble indispensable. Toutes les règles souvent desservent l'objectif final, alors que la solution serait simple de dire : voilà l'objectif est ça, 15 kw/heure par an, et vous débrouillez pour y arriver. On a l'objectif et on dit comment il faut faire, telle norme, tel machin. On arrive pas et on est dans des travers très « équipementiers ». Tout habitant lambda va acheter des équipements, il est déculpabilisé, mais son projet est nul : l'implantation, l'orientation n'ont pas été respectées. Ce que j'aime bien, c'est mettre les acteurs face à leurs responsabilités et donner du sens à tout ce qu'on fait, on est dans une situation d'honnêteté et de responsabilité. On a plus de chance d'aboutir à l'objectif qu'en essayant de cocher des cases QCM. »

F – La participation, une démarche qui fonde le développement durable

Parmi les architectes que nous avons rencontrés, quelques-uns ont longuement parlé des démarches de concertation qui ne se réduisent pas un accompagnement complémentaire au dialogue habituel qui s'établit avec la maîtrise d'ouvrage. La mise en place de leur mission et l'élaboration du contenu du projet passe par la concertation.

Pour cet architecte qui s'est intéressé à cette démarche dès ses études, elle fait partie de l'approche d'un lieu et conduit à l'élaboration avec les habitants d'un « *diagnostic partagé* » : « *Ce qui est important, c'est qu'on a jamais dissocié l'aspect concertation de l'aspect penser autrement l'architecture, l'intégrer dans un environnement de qualité. Comment ne pas fonctionner sur des tables rases, c'est repérer tous les arbres qu'il y avait à l'origine, de penser le futur quartier en respectant l'identité du lieu, c'est le travail qu'on a fait sur Miribel : quel est le territoire ? et comment on peut intégrer les caractéristiques du territoire dans le projet futur.* »

Tout en reconnaissant les limites de sa pratique de la concertation, cet architecte a fondé la réponse qu'il a donnée pour un marché de définition sur un travail d'enquête auprès des acteurs locaux : « *L'enquête a été faite auprès de gens rencontrés sur place : gens en vacances, agences immobilières, office du tourisme, commerçants...*

Je vais plus loin, on devrait être dans la concertation et on ne sait pas le faire, on ne sait pas faire un diagnostic partagé, on ne sait pas le faire avec les habitants... pour qu'un projet vive par les gens qui l'habitent. »

L'un de ceux qui nous semble avoir poussé le plus loin la concertation a mis en place plusieurs ateliers. Il explique que cette démarche ne sert pas seulement à élaborer le projet ; elle est une manière de responsabiliser les élus vis à vis des choix à faire et à défendre devant ceux qui les ont mandatés :

« Ce sont des ateliers qui sont composés des élus, 4 ou 5 élus, Madame Schmitt porteuse du projet, l'adjoint aux travaux, le premier adjoint suivant les ateliers, des élus de l'opposition, le directeur général des services, le directeur des services techniques , également des représentants d'associations, les parents d'élèves, l'association du Plateau, il y a les partenaires DDE, CAUE. En fonction des thématiques, on se retrouve entre 15 et 20.

Les thématiques des ateliers :

- les déplacements
- les espaces naturels et les essences végétales
- la densité parcellaire / espaces publics
- l'architecture, les matériaux et les règles qui devront être mises en place pour respecter les diminutions de consommation d'énergie
- l'énergie
- la mixité sociale

Actuellement on en a fait 3, les 3 premiers. A l'issue de ces ateliers, - je tenais absolument à les mettre en place pour permettre aux élus de prendre des décisions et de valider en conscience, c'est à dire ne pas être devant un objet ficelé, un projet dessiné et du coup ne pas comprendre pourquoi j'ai dessiné ça, les faire participer et s'approprier le processus(...) »

G – acteurs professionnels / acteurs politiques

Nous avons relevé, dans *l'Observatoire de la profession d'architectes 2008*, un commentaire qui faisait suite aux résultats de l'enquête analysant les attitudes des architectes à l'égard du développement durable : *« ce n'est pas dans les dimensions « politiques » que s'exerce aujourd'hui principalement le métier »*. Ce constat pose question et il nous étonne si nous le confrontons aux propos que nous avons entendus. Certes on pourra contester ou discuter la portée de ces propos, compte tenu du faible nombre de personnes rencontrées.

Revenons sur quelques thèmes déjà rencontrés dans les extraits d'entretiens et dont l'implication politique nous semble évidente :

- La mixité est mentionnée à de nombreuses reprises : elle concerne la composition d'ensemble des espaces urbains dans la diversité des formes d'habitat et des lieux d'activités et de services. Quelques propos sont même tenus sur les usages, les modes de vie et les formes de sociabilité qui peuvent venir s'inscrire dans ces espaces conçus suivant une volonté de mixité. Cette mixité, traduite dans une loi, reste l'objet de débats et de controverses. Plusieurs architectes se sont trouvés confrontés à des débats organisés avec les riverains et les élus, à propos de la mitoyenneté et de la densité.

- Les implications des dispositifs qui peuvent être mis en place en particulier dans l'habitat pour maîtriser et limiter l'utilisation des diverses ressources, ne sont pas seulement d'ordre technique. Les critiques des approches « technicistes » dont nous avons parlé, sont sans doute ambiguës : elles peuvent correspondre à une défense contre d'autres professionnels maîtres de ces techniques. Mais elles peuvent aussi traduire la volonté d'aborder d'une manière globale des questions qui mettent en jeu le devenir des sociétés humaines. Le mot « éthique » a été prononcé quelques fois dans les entretiens à ce propos.

- La concertation et la participation sont des démarches de travail mises en œuvre de diverses manières par plusieurs architectes. Ces démarches ne se substituent pas aux formes instituées du fonctionnement politique, mais en appelant à de nouvelles implications des citoyens dans de nombreux aspects de la vie quotidienne, elles les interrogent vivement, comme l'ont montré les recherches de Pierre Rosanvallon (2008).

- Ajoutons enfin que quelques architectes se sont impliqués par exemple au niveau de leur commune : ils y retrouvent des questions qui se croisent celles de leurs activités professionnelles.

Bibliographie

Cette courte bibliographie n'entend nullement être exhaustive, sur un sujet aussi vaste et qui donne lieu actuellement à de très nombreuses et diverses publications ; les textes mentionnés lus pour beaucoup d'entre eux avant cette recherche, sont entrés en résonance avec ce travail et les propos que tenaient les architectes rencontrés.

Beslay Christophe, Gaudibert Françoise, Golovtchenko Nicolas, Ringon Gérard, 2000, *La maîtrise d'ouvrage publique dans les petites communes de Midi-Pyrénées*, 2 vol., rapport de recherches, CERTOP/GRSSA, Toulouse.

Bonnet Frédéric, « Cinq pistes pour une ville économe et durable », *Urbanisme*, n° 362, septembre -octobre 2008.

Bonnet Frédéric, « La ville « durable » économe ? Faire la ville autrement », in *Esprit*, 2008.

Dard Philippe, 1986, *Quand l'énergie se domestique- observations sur dix ans d'expériences et d'innovations thermiques dans l'habitat*, Plan Construction.

Dias Dominique, Langumier Julien, Demange David, « Mutabilité du périurbain – le modèle pavillonnaire face aux crises énergétique et environnementale », in *Annales de la Recherche Urbaine*, op.cit.

Fromonot Françoise, « Le pavillon noir flotte sur la marmite », in *Criticat* n°2, septembre 2008.

Lévy Jacques et Lussault Michel (sous la dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Magnaghi Alberto, 2003, *Le projet local*, traduit de l'italien, Liège, Mardaga, coll. Architecture+Recherches.

Mancebo François, 2008, *Développement durable*, Paris, Armand Colin, coll. 128.

Masboungi Ariella (sous la direction), 2008, *Faire ville avec les lotissements*, Paris, Le Moniteur, coll. Projet urbain / Meeddat .

Morin Edgar, 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Paris,ESF éditeur, coll. Communication et complexité.

Ordre des Architectes, Observatoire de la profession d'architecte 2008, Paris.

Ringon Gérard, Alexandre-Dounet Christine, Gaudibert Françoise, 2007, *Le métier d'architecte dans les petites agences – l'exemple de Midi-Pyrénées*, multigraphié, Ensa-Toulouse.

Rosanvallon Pierre, 2008, *La légitimité démocratique – proximité, impartialité, réflexivité*, Paris, Le Seuil, coll. Les livres du nouveau monde.

Souami Taoufik, « Le développement durable change-t-il le monde des urbanistes ? », in *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 104 , 2008, « L'expertise au miroir de la recherche », PUCA.

Urbanisme, n° 348, mai -juin 2006, dossier « écoquartier »

Urbanisme, n° 360, mai -juin 2008, dossier « European 9 Ecologie des lieux Urbains ».

Van Kote Gilles, « La « haute qualité environnementale », étendard des nouveaux centre commerciaux », in *Le Monde*, 29 octobre 2008.